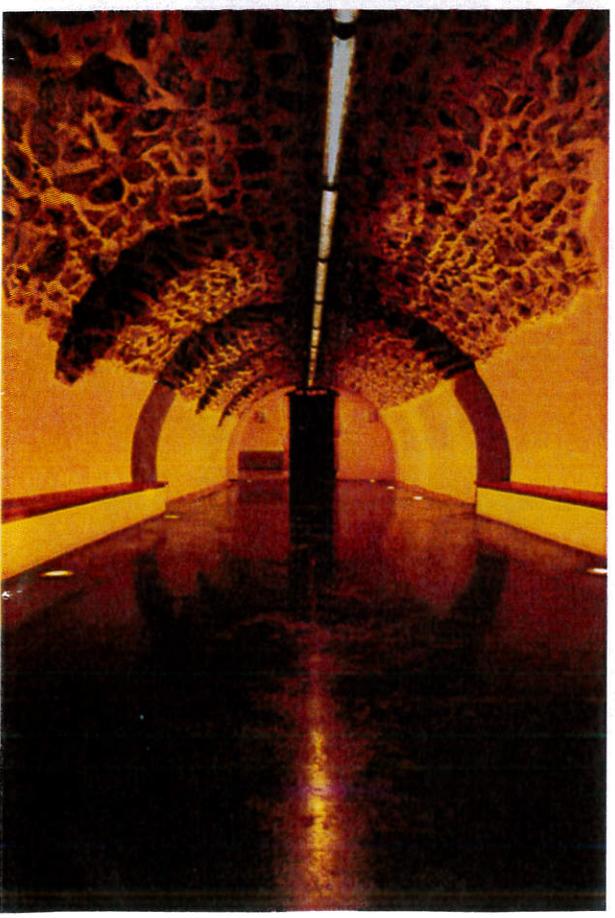


2015

BULLETIN MUNICIPAL

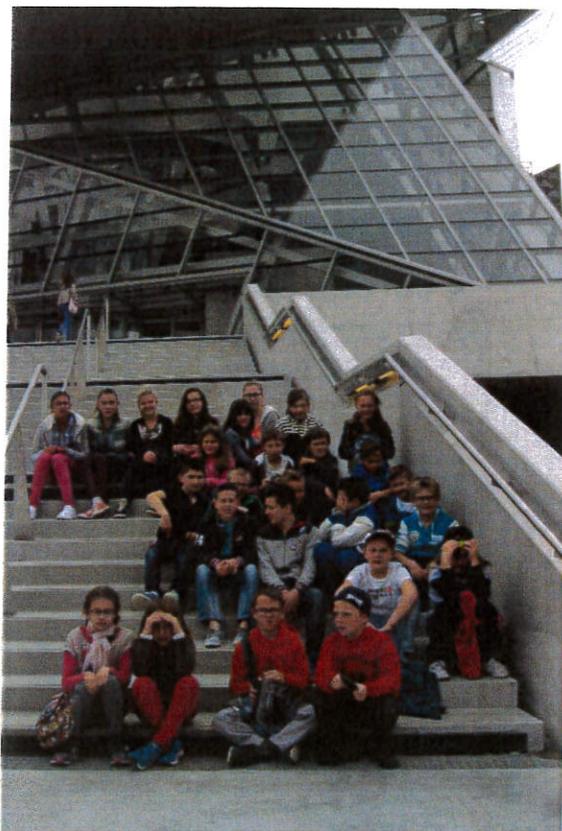
N° 30



SAINTE-RENNES - VINCENT



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Durant cette première année de leur mandat les 6 enfants du CME ont été très contents d'avoir pu visiter le musée des confluences avec les autres enfants des CME de Ronno et Cublize.

Ce fut une très belle journée pendant laquelle ils ont pu découvrir l'architecture du musée et visiter les salles avec les squelettes de dinosaures et d'un mammouth, les papillons et insectes, des animaux conservés...

Grâce au journal « le top St Vincent de Reins », il y a eu d'autres inscriptions pour le concours de maisons fleuries, nous arrivons ainsi à 14 inscrits!

En décembre, après avoir pris toutes les photos, les enfants voteront pour désigner les vainqueurs. En mars il y aura la distribution des lots.

Pendant les vacances de printemps, une rencontre avec les autres CME de la COR est prévue, cela sera une grande journée nature avec jeux et questions ludiques sur la COR pour apprendre à découvrir notre région. Vous en saurez plus dans les prochains numéros du « Top de St Vincent de Reins ».

A bientôt pour les voeux du maire, début janvier !



Mot du Maire

Chers administrés

À l'aube de cette nouvelle année, je veux vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères ; que 2016 soit pour vous synonyme de bonheur, de réussite . . .

Par le biais de ce nouveau bulletin, je tiens à vous résumer en quelques mots les principaux évènements.

L'espace Jean Saint-André a été inauguré lors du repas des aînés le 25 octobre,

La mutualisation des centres de loisirs de Cublize et de Saint-Vincent-de-Reins donne naissance à une association « Entre Reins et Sapins » regroupant les communes de Saint-Just-d'Avray, Ronno, Meaux la Montagne, Cublize et Saint-Vincent-de-Reins,

Deux nouvelles installations dans nos commerces : au bar tabac Karen Chalon et à la boulangerie pâtisserie Anaïs et Alexandre Mayenson,

Egalement plusieurs familles sont venues s'installer sur la commune ; nous leur souhaitons à tous la bienvenue.

Une fin d'année quelque peu bouleversée par la fermeture de la boucherie en raison d'une cessation d'activité « prématurée ». Tout sera mis en œuvre pour une réouverture le plus tôt possible.

Pour la bonne dynamique de notre école, de nos associations, de nos commerces, etc. . . il appartient à chacun d'entre vous « Acteurs » de toujours plus se mobiliser ; ceci étant un point essentiel pour le bien vivre à Saint-Vincent-de-Reins.

En conclusion, j'adresserai mes remerciements au personnel communal, aux membres du conseil municipal et à toute l'équipe qui a réalisé ce nouveau numéro.

Bonne Lecture

Jean-Pierre LEITA, Maire



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9 heures à 12 heures

et De 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Secrétariat fermé le Mercredi toute la journée

En dehors des heures d'ouverture veuillez appeler en cas de décès le 06.58.63.03.37

Centre de loisirs ARC EN CIEL

L'année 2015 a été bien chargée en animations et émotions. Nadège a quitté la direction du centre mais elle reste dans notre cœur et nous passons la voir de temps en temps à la Poste. Notre super équipe : Solange, Françoise, Robin et parfois Marine et Laurence a fait des merveilles.

Petit inventaire non exhaustif des aventures de cette année : Nous avons kayaké, escaladé des arbres, joué à mille jeux, pris le car pour aller au ciné ou à loisir-land et fait du poney. Nous



avons également fait des batailles d'eau, bravé le soleil et la pluie, fabriqué des maisons en cartons, des cabanes dans la cour et pris d'assaut le coin sieste. Nous nous sommes cachés dans le village, y avons défilé déguisés et trouvé des messages dissimulés. Nous avons installé un jardin potager dans la cour du centre pour y cultiver tomates et radis, piments et persil, courgette et ciboulette. Nous avons également installé un compost à légume et un carton pour le tri des déchets. Nous avons fabriqué des attrapes rêves, fait des gâteaux avec Monique, construit des fusées, des nichoirs à oiseaux et des navires de pirates. Nous avons passé du temps avec

le centre de Cublize et sommes passés dans le journal. Nous avons chassé les loups garous, affronté des extra-terrestres, rencontré Jean Flamme, sauvé des indiens en détresse et bien plus encore.

Si tu veux vivre des vacances de folie, tu es le ou la bienvenu(e) au centre aéré (interdit aux adultes!).

Cet été le Centre Arc en Ciel a organisé, pour la première fois, un camp de 5 jours et 4 nuits à Thiers. Nous étions complet, 20 jeunes et 3 adultes en camping près d'un plan d'eau. Aventure inoubliable, pleines de joies et de moments forts, du parc d'attraction aux vaisselles collectives, des baignades endiablées aux fous rires, en passant par le spectacle de feu et les grosses missions cuisine. Nous avons pu apprendre à vivre ensemble et travaillé notre autonomie. Au bilan, tout le monde s'est dit motivé pour repartir l'an prochain. Merci à la Mairie pour son coup de pouce financier, au comité des fêtes pour le matériel, à Karen, du bar à K, pour le gaz et sa patience.



EVOLUTION du CENTRE de LOISIRS

Voilà bientôt 12 ans que notre centre de loisirs Arc en Ciel fonctionne sur le village.

Malheureusement depuis quelques années la fréquentation est en baisse, sans doute pour des raisons économiques : les parents trouvent d'autres modes de garde pendant les vacances.

Nous avons déjà dû supprimer les mercredis, puis accueillir les enfants de Ronno. Maintenant si nous voulons sauver notre centre, il faut regrouper nos forces avec le centre de Cublize qui connaît les mêmes soucis que nous.

C'est pour cela que la municipalité de Saint Vincent de Reins a décidé de fonder avec les communes de Cublize, Meaux, St Just d'Avray et Ronno un centre de loisirs intercommunal. Cette nouvelle structure, qui se nommera **Inter Gones** gardera les sites de St Vincent et Cublize. Elle sera gérée par une nouvelle association (Association Entre Reins Et Sapins) qui fonctionnera avec les subventions des communes partenaires et de la CAF.

Les enfants seront plus nombreux, donc avec plus de dynamisme dans les groupes et les activités. Ils pourront être accueillis les mercredis et les vacances scolaires.
Des mini-camps continueront à leur être proposés. Les plus jeunes seront à Saint Vincent et les plus âgés iront à Cublize avec un transport en car entre les deux sites. Les animateurs resteront les mêmes.

BUDGET COMMUNAL

Section fonctionnement

DEPENSES	Réel 2014	Prévi 2015
011 Charges à caractère général	125 672,29	261 653,00
012 Charges de personnel	204 393,22	251 107,00
014 Atténuation de produits	0,00	100,00
023 Virements section inv	0,00	18 250,00
042 Opérations d'ordre entre sections	16 102,44	14 280,00
65 Autres charges gestion courante	69 135,72	75 892,00
66 Charges financières	19 447,06	15 798,00
67 Charges exceptionnelles	4 537,68	3 336,00
TOTAL	439 288,41	640 416,00

RECETTES	Réel 2014	Prévi 2015
002 Excédent reporté	0,00	95 636,00
013 Atténuation de charges	0,00	9 000,00
042 Opérations d'ordre sections	4 610,29	2 986,00
70 Produits des services	33 655,54	28 010,00
73 Impôts et taxes	313 716,80	335 896,00
74 Dotations et participations	111 443,53	116 118,00
75 Autres produits gestion	52 937,60	52 770,00
77 Produits exceptionnels	4 386,74	0,00
TOTAL	520 750,50	640 416,00

Section Investissement

DEPENSES	Réel 2014	Prévi 2015
001 Solde inv reporté	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre sections	71 485,29	2 986,00
16 Remboursement emprunts	120 739,76	51 713,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	29 083,00
21 Immobilisations corporelles	28 791,17	37 640,00
23 Immobilisations en cours	47 864,98	163 757,00
TOTAL	268 881,20	285 179,00

RECETTES	Réel 2014	Prévi 2015
001 Solde inv reporté	0,00	59 430,00
023 Virement section fonct	0,00	18 250,00
040 Opérations d'ordre sections	82 977,44	14 280,00
10 Dotations Fonds divers	113 707,15	96 300,00
13 Subventions d'investissement	100 305,45	96 489,00
27 Autres immos financières	67 305,00	430,00
TOTAL	364 295,04	285 179,00

Agence Postale Communale

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE Téléphone : 04 74 89 66 85						
14h30 à 17H	LUNDI		FERME		VENDREDI	
9H à 12H		MARDI	MERCREDI	JEUDI	9H 11H30	SAMEDI
Levée du courriers : En semaine à 15H15 et le samedi matin à 10H15 Poste fermée : ventes de timbres et enveloppes pré-timbrées au bar tabac du village (sauf le mercredi jour de fermeture)						

Un service de proximité alliant écoute et simplicité auprès de Nadège Gardian et Maryse Pierrefeu, employées communales.

L'agence offre une palette de services aussi proche que possible d'une poste courante.

A la poste, on peut acheter, affranchir et déposer :

- Timbres, enveloppes pré-timbrées, emballages collissimo, Courriers et colis,
- Dépôt d'objets y compris recommandés, réexpédition du courrier,
- Retrait de lettres et colis en instance,
- et Possibilité de Paiement CB pour toutes vos opérations.



Services financiers :

- Retrait et versement d'argent sur CCP, Postépargne ... du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours, ou jusqu'à 700€ pour un compte joint,
- Paiement ou envoi de mandat cash dans la limite de 300€ par opération,
- Retrait par Carte Bleue de 350€,
- Dépôt de chèques,
- Pour les associations : commande de monnaie (prévenir 15 jours à l'avance).

Pour tout autre service financiers (ouverture d'un compte, transfert d'argent, ...):

- Contactez le Conseiller Financier Mme Karine Watrelas au 06 41 36 33 34 ou votre Bureau Centre : l'Agence de Thizy au 04 74 13 85 02
 - Par téléphone Service Financier de Lyon au 3639 (Gestion compte, perte de chéquiers ou CB ...)
 - La Banque postale sur le web : <https://www.labanquepostale.fr/accueil.html> gérer vos comptes, assurances et conseils, ...
- et sur le site de la poste <https://www.laposte.fr/particuliers> suivez vos colis, lettres et personnalisez vos timbres, ...

La BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte les mercredis de 16 heures à 18 heures, les samedis de 10 heures à 12 heures et le dimanche de 10 heures à 11 heures.

Elle est ouverte à tous, l'inscription est gratuite.

Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 CD pour une durée de 15 jours.

Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.

Si vous avez du temps de libre vous serez les bienvenus pour nous aider à assurer les permanences n'hésitez pas à nous demander des renseignements.

Etat Civil

NAISSANCES

Année 2014

07 mars	PARENT LABUCHE Matéo
11 septembre	BRUYERE Keylan
13 novembre	MARTIN Tony Didier Aurélien

Année 2015

04 février	THEVENOT GARCIA Emma
26 février	COUTURIER Eloïse Florence
24 avril	LEMEUNIER Joséphine Thérèse Béatrice
16 juillet	DANIERE Benjamen Philippe Stevenson
09 aout	BARRAS Gustave

MARIAGES

Année 2014

10 mai	CHABERT Patrice et PETIT Laurence Andrée
12 juillet	DANIERE Emmanuel et HECTOR Judith
10 septembre	RABUT Alexandre et MURAD Marie-Noëlle Andrée

Année 2015

21 mars	ESTOURNET Laure-Marthe et THIBAULT Annick-Raymonde
---------	--

DECES

Année 2014

26 février	CHOVAN Stéphan Vasile
26 mars	BEGASSAT Pierrette
07 avril	PLASSE Félix Pierre Julien
02 juin	SAINT-PAUL André Marie Claude
16 août	LACOTE Robert Jean
17 août	MONTIBERT Victor
06 novembre	SAULNIER Marie Louise

Année 2015

05 février	CHAMPALLE Bernard François
06 mars	SAINT-ANDRE Jean
21 avril	RENARD Yvonne Marie veuve FOUILLAND
12 mai	METRIER Yves Pierre Eugène
25 juin	LEVRERO Honoré Jules Raymond
04 juillet	PHILIPPE Albert Emile
06 juillet	FOUILLET Germaine Claudia veuve LACOTE
05 octobre	DEREPIERRE Joséphine Claudia Marie
13 novembre	DESMURGER Bernard
09 novembre	CALVINO Yolande Epouse ALONZI
28 novembre	SAINT-PAUL Georges Claudius Paul

Rappel : Ne sont notées que les personnes qui figurent sur le registre d'Etat Civil de la Commune de Saint-Vincent-de-Reins

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme prend forme ; un cabinet d'études géologiques (Géotec de Lyon), a été retenu suite à une consultation publique. La loi nous impose en effet de faire réaliser ce type d'études.

Le calendrier devrait s'accélérer, les enquêtes publiques pouvant intervenir au cours du 2^e trimestre 2016 afin de « boucler » le PLU au 3^e trimestre 2016.

Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée – PDIPR

Mis en place par le Département, le Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée représente un réseau de chemins de 600km aménagés sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien. Il permet d'assurer la conservation des chemins et la continuité des itinéraires pour favoriser la découverte de sites naturels en développant la pratique de la randonnée. Il sera prochainement enrichi de près de 350km supplémentaires sur les communes du secteur de Tarare actuellement en cours d'aménagement. Ces chemins sont balisés avec de la signalétique spécifique : balisage peinture jaune et poteaux en bois avec des flèches jaunes.



Le Département, la Communauté de Communes et les communes assurent conjointement l'entretien. Des programmes d'intervention sont régulièrement organisés avec l'aide des Brigades Vertes. Dans chaque commune, des référents sont chargés de surveiller l'état des chemins et de la signalétique. Les associations locales et les randonneurs peuvent également contribuer activement à la valorisation de ces chemins en signalant les différents problèmes rencontrés sur le terrain (entretien des chemins, signalétique détériorée ou absente,...).

Pour partir à la découverte de ces sentiers, des carto-guides sont en vente auprès de l'Office de Tourisme du Beaujolais Vert à Lamure-sur-Azergues, au Lac des Sapins ou à Tarare. Prix de vente : de 4 à 5€.

Pour plus d'informations :

Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien - Service Tourisme – Aménagement et développement rural contact@c-or.fr / 04 74 05 06 60

Obligations des propriétaires

La Mairie rappelle quelques obligations d'entretien à la charge des propriétaires (ou locataires) :

- Le déneigement des trottoirs reste à la charge et de la responsabilité des riverains.
- L'égouttage des arbres et arbustes le long des chemins et des routes, et en particulier le long des lignes électriques et téléphoniques est de même à la charge des propriétaires.

Dans le cas contraire, la Mairie peut faire procéder à cet élagage, à leurs frais.

Tri des emballages, des erreurs qui coûtent cher !

Aujourd'hui trier ses emballages fait partie des habitudes. Malheureusement, nous retrouvons des déchets qui n'ont rien à faire dans les conteneurs de tri. On appelle cela des erreurs de tri ou des refus de tri.

Ces refus de tri coûtent cher à la collectivité. En effet, les déchets non recyclables sont collectés, transportés au centre de tri, triés, puis repartent vers l'Unité de Valorisation Energétique pour être brûlés. Nous payons donc deux fois le transport et deux traitements différents, ce qui équivaut à un surcoût de 600 € par tonne pour la collectivité.

DECHETS INTERDITS DANS LES CONTENEURS DE TRI:

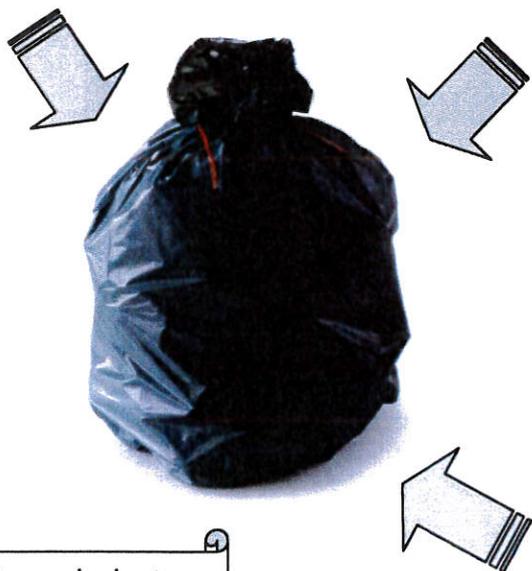
INTERDIT dans le conteneur verre:
verre (de vaisselle) , assiette, plat culinaire,

...



INTERDIT dans le bac ou sac jaune
emballage:

barquette en plastique, gobelet, pot de yaourt, film
plastique, carton souillé ou avec reste de repas,
tube de dentifrice ...



INTERDIT dans le conteneur papier :
papier souillé ou avec reste de nourriture, papiers
spéciaux, mouchoir en papier ...



En cas de doute,
jetez dans la
poubelle

Ecole Champagnat

En 2015, la même équipe enseignante accueille les élèves. Les trois classes réunissent 57 élèves. Quatre nouvelles familles ont inscrit leurs enfants à l'école et nous les en remercions.

L'organisation pédagogique est la suivante :

- la classe des TPS à GS : Enseignante Mme Patricia LHERMET, 24 élèves
- la classe des CP-CE1 : Enseignante Mme Isabelle POIZAT, 12 élèves
- la classe des CE2 à CM2 : Enseignant M. Arnaud PHARABET et Directeur, 21 élèves

Mesdames Evelyne CATHELAND et Maryse PIERREFEU travaillent auprès des enseignants.

Les deux EVS (Employées de Vie Scolaire), Mesdames Catherine RAFFIN et Françoise JACQUET, recrutées l'année dernière en CDD CUI à temps partiel s'occupent toujours cette année d'enfants à besoins particuliers.

Madame Magalie DEPIERRE a en charge le restaurant scolaire. Chaque jour, quarante enfants en moyenne, mangent à la cantine.

L'année dernière Madame Grégoire VIDICAN, maître E (maître spécialisé) intervenait deux demi-journées et ce jusqu'à fin janvier. Cette année, elle n'interviendra qu'une demi-journée par semaine mais jusqu'en juin 2016.

Madame Tatiana PRICE, professeure d'anglais transmet ses savoirs et sa passion aux enfants de GS au CM2 chaque lundi matin.

L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à toutes ces personnes.

Les enfants bénéficient d'une salle d'étude entièrement rénovée depuis cet été et de la création d'une salle de motricité depuis début septembre.

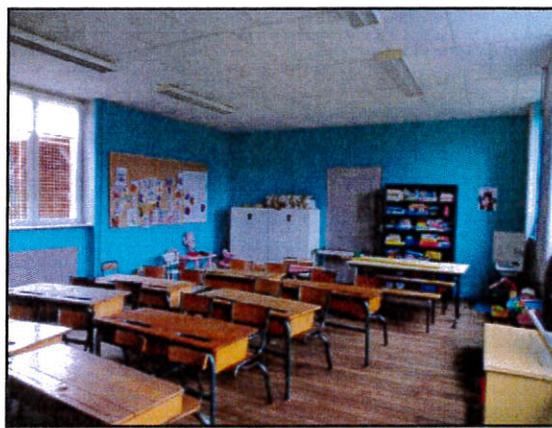
Le Directeur remercie grandement Monsieur Philippe CHAMPALLE, Président de l'Association Paroissiale propriétaire des locaux qui a trouvé les financements auprès de ses connaissances, et coordonné les corps de métiers pour la création de cette salle.

Remerciements adressés également à toutes les personnes qui sont intervenues pour la rénovation de la salle d'étude.

La salle de motricité



La salle d'étude



Le propriétaire de l'école, aidé par un architecte, et l'OGEC travaillent sur la mise en accessibilité des bâtiments scolaires. Les travaux sont prévus pour l'été 2016.

Le projet d'établissement :

Le projet d'établissement « Mots et communication » est reconduit cette année. Un nouveau projet est en réflexion.

Si l'année dernière, le projet des classes était centré sur l'Afrique, cette année, l'équipe enseignante est réunie autour du thème « l'Amérique » avec, pour point final, le spectacle de fin d'année.

Les sorties, les interventions :

- Après l'élaboration d'un dossier pédagogique et un travail en classe sur plusieurs semaines, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus, du 12 au 16 janvier 2015, au Chalet du Mézenc en Haute-Loire pour une classe de neige biathlon. Le financement a été assuré pour 1/3 par les familles et pour 2/3 par l'APEL. Les enfants ont appris beaucoup de choses tant en sport qu'en vivre ensemble. Ce séjour a été très enrichissant ; que de bons souvenirs !

Au sommet du Mont Mézenc



Départ en ligne du biathlon



- Le 23 juin 2015, tous les élèves de l'école se sont rendus à la Maison des patrimoines de Matour en Bourgogne du sud. Le thème était « les abeilles ».

- Les élèves de CP à CM2 ont eu 10 séances de natation du 7 septembre 2015 au 23 novembre 2015 à la piscine de Cours La Ville.

- Les CE2, CM1 et CM2 ont encore bénéficié cette année du stage voile au Lac des Sapins les 8, 10 et 11 septembre 2015. Les enfants ont pu naviguer sur un lac à la beauté et aux atouts reconnus. Une très belle et bonne expérience collective. A renouveler !



- Depuis octobre, Madame PARTHIOT, anime, une fois par semaine, des ateliers jeux de 30 minutes sur le langage auprès des élèves de GS répartis en deux groupes.

- Le Père SKOF est intervenu auprès des élèves suivant la catéchèse et l'éveil aux religions en novembre et le refera courant de l'année. Merci pour son aide et sa disponibilité.

- Une petite célébration de Noël en l'église a eu lieu le vendredi 18 décembre, suivie en fin d'après-midi par le traditionnel marché de Noël.

- En janvier 2016, les élèves de maternelle à CE1 iront à Amplepuis pour voir le spectacle « Tchico et les Indiens » de la compagnie des 3 Chardons.

- La Croix Rouge interviendra pour initier les élèves du cycle 3 aux gestes de premiers secours, Madame Annick BOURG de la COR pour l'informatique et la Piste routière pour faire passer le permis vélo aux CM1 et CM2.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 25 juin 2016 à la salle des fêtes du village.

Pour conclure, un grand merci est adressé à la Commune pour toute l'aide apportée à l'école.

Le Directeur
M. Arnaud PHARABET

LES POMPIERS

Le casernement des pompiers de ST-Vincent dispose aujourd'hui un effectif de 23 sapeurs-pompiers dont une fille, et, ce qui est intéressant, c'est que l'âge moyen est de 32 ans.

L'activité étant moins soutenue cette année, surtout sur le premier semestre, (une trentaine d'interventions) devrait représenter une bonne centaine d'interventions sur toute l'année 2015 qui n'est pas finie au moment où je vous écris, contre environ cent cinquante l'an dernier, d'autant plus que des incapacités temporaires de longues durées pour certains, nous ont quelque peu désorganisés. De plus, nous comptons de moins en moins de pompiers travaillant sur la commune, ce qui provoque des demandes de renfort des centres voisins avec des délais parfois assez longs.

2016 devrait enfin voir la réfection totale de la caserne parce que complètement délabrée en à peine dix ans. Les travaux commenceraient au printemps pour une durée d'environ huit mois.

Je tiens à souligner aussi le travail incessant de notre amicale avec notamment le président Lionel Perras, le secrétaire Steve Vial et le trésorier Patrick Hugues, pour lesquels je salue le mérite.

Lieutenant Lili Vadeboin



PAROISSE

Malgré le manque de prêtres, nous sommes assurés de conserver nos deux messes mensuelles :

- (2^{ème} dimanche à 10 H 30 et
- 4^{ème} samedi 18 H 30) jusqu'au mois de juin après on verra ?

Une affiche à l'extérieur de l'église indique les horaires des messes dans chaque village, ainsi que sur le site de Saint-Vincent.

Des bénévoles vous attendent le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi du mois de 9 H 00 à 10 H 00 à la Bibliothèque pour offrir des messes pour les défunts.

Pour ce qui est des baptêmes, mariages, funérailles, etc... il faut appeler la Maison Paroissiale d'Amplepuis. Des bénévoles vous répondent au 04.74.89.31.84 de 9 H 30 à 11 H 00 (sauf le dimanche).

Les équipes liturgiques de la préparation des messes, actuellement 4 équipes de 3 personnes vous accueilleront avec plaisir. De nouvelles aides seraient les bienvenues (jeunes parents, nouveaux arrivants, ...)

Contact Huguette AULAS : 04.74.89.67.04



BEAUJOLAIS VERT

« Villages d'Accueil »

L'aventure « villages d'accueil » continue de se déployer en accueillant cette année de nouveaux villages

dans le vignoble autour de Beaujeu et Belleville sur Saône, qui souhaitent rejoindre les 42 communes déjà « villages d'accueil » dans le Beaujolais vert !

➤ Les événements de l'année

➤➤➤ Des formations « être ambassadeur de l'accueil » pour les comités villages !

Notre commune a constitué son comité village en charge de la veille sur les opportunités économiques d'installation (reprise d'entreprises ou d'activités dans la commune, locaux vacants, besoins identifiés...) et de l'accueil des nouvelles familles qui viennent s'installer.

4 rencontres ont eu lieu au printemps dernier, avec tous les « comités villages » du Beaujolais vert, pour développer une culture de l'accueil commune, en adoptant les bons réflexes de l'habitant accueillant

Il a été recensé 14 installations nouvelles sur notre commune en 2015

Un livret de l'ambassadeur de l'accueil a été créé, et est disponible pour tous ceux qui le souhaitent sur demande (mail à contact@beaujolais-vertvotreavenir.com)

➤ Installations au cours de cette année

En 2015, il y a eu une quinzaine d'installations sur le Beaujolais Vert.

Et en particulier pour notre Commune, citons :

- Reprise du Bar-Tabac-Pressé
- Reprise de la Boulangerie –Pâtisserie

En savoir plus : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

GYM SAINT VINCENT

Le club de gymnastique féminine est toujours actif depuis plus de 10 ans, dans la salle aux filatures, le mardi de 18h45 à 20h15. Notre nombre de licenciés reste stable entre 25 et 30 personnes. Les cours sont orchestrés avec brio par Isabelle COSTES DAVOS, professeur diplômé, qui nous fait découvrir zumba et country sans oublier de nous faire travailler abdos, fessiers et cardio training. Un programme varié et intensif qui permet à tout le monde de progresser selon son niveau !

Les inscriptions ont lieu début septembre, les personnes qui souhaiteraient faire un essai l'année prochaine seront les bienvenues!

Le bureau.

Présidente : Agnès LAPRAIS

Trésorière : Martine SALINAS

Secrétaire : Pascale MURAD



BOULES « LES FILATURES »

La société rassemble cette année 20 licenciés dont 3 nouveaux que nous comptons parmi nous, VIAL Steve, VADEBOIN Lucas et PADET Vincent, tous habitants à Saint-Vincent-de-Reins et une vingtaine de membres honoraires.

Ceux qui ne jouent pas souvent et qui aiment ce sport peuvent acheter une licence et se procurer une carte de membre honoraire au prix de 10 euros ...intéressant.

La société organisera cette année 2016 :

- **Le 5 mars** : challenge Maurice et Georges BURNICHON → 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division + 1 national qui se déroulera au Boulodrome d'Amplepuis

Comme chaque année le traditionnel concours 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division + 1 national du Vendredi de l'ascension, le challenge de notre cher regretté et ancien président Jean-Paul VADEBOIN.

- **Le 8 mai** : fanion (concours secteur bouliste Reins et Trambouze)

Le concours entre sociétaires et amis (e) licenciés (e) ou non ouvert à tous se déroulera fin juillet et connaît comme à son habitude un vif succès grâce à son caractère convivial.

Pour tous renseignements, contacter Serge DESSEIGNE au 06.80.94.60.77

Club TONIC

Le nombre des participants reste stable.

Après inscription préalable vous pouvez vous entraîner quand vous le souhaitez. Il n'y a pas de professeur. Il est bon lors des premières séances de vous entraîner en même temps que les "anciens" du club qui vous apprendront à vous servir des machines.

L'entraînement des jeunes mineurs est sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Cette année nous avons fait l'acquisition d'un vélo et d'un stepper

Pour toutes informations vous pouvez contacter Antoine au 06.77.17.65.21.

Le Club remercie la municipalité pour la salle qu'elle met à sa disposition aux Filatures.

La vie au club ? C'est sympa...



Les entrainements au judo ont repris au mois de septembre. Le nombre de judokas se maintient ces dernières années. Mais que font-ils dans cette salle perdue au fond de la vallée ?

Le club accueille des enfants, des ados et des adultes. Tous les mercredis, les judokas se retrouvent au dojo (la salle de judo) et s'entraînent sur le tatami (tapis sur lequel se déroule les combats). L'entraînement, c'est d'abord un moment d'échauffement. C'est le moment le plus important, il permet de préparer les muscles et les articulations et donc d'éviter de se faire mal. Ensuite, nous alternons les moments entre différents exercices : apprentissage de nouvelles techniques, combats au sol ou debout. Les entrainements se terminent par des étirements pour éviter les courbatures du lendemain... Chacun peut gérer ses efforts et la cadence du cours en fonction de son état physique du moment. Nos cours sont adaptés à tous. De plus, les expérimentés apprendront beaucoup en combattant avec des débutants. Ils devront rester souples, savoir se lancer dans des chutes, ... C'est pour ces raisons que le judo peut être pratiqué à tout âge et quelle que soit sa condition physique.

Les entrainements sont organisés les mercredis à partir de 17 heures :

17h à 18h pour les moins de 6 ans,

18h à 19h pour les 6 - 12 ans,

19h à 20h30 pour les plus de 12 ans et adultes.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du Judo :

Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie,
Respect, Contrôle de soi et Politesse.

Club affilié



Tarif : 30 € / trimestre + 36 €/an pour la licence FFJDA

Fourniture du kimono gratuitement

Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

Pour toutes informations, contacter :

Olivier Desloges (04 74 89 67 94), Séverine Chavanon (04 74 64 80 02),
Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

Les Marcheurs de Saint Vincent de Reins

Le groupe de marcheurs poursuit ses activités tout au long de l'année, avec des randonnées diverses autour de Saint-Vincent-de-Reins et des communes environnantes, toujours le 3ème lundi du mois.

Notre programme de cette année : En Mai sortie à Saint Symphorien de Lay organisé par

nos amis roannais avec repas à l'Auberge du Viaduc... ce fut une belle journée.

En Août, marche à la Chapelle de Mardore suivi de l'apéro, du pique-nique et de nombreux gâteaux.....

C'est à la salle des Associations que nous nous retrouvons tous, marcheurs et joueurs de cartes, autour d'une table en bavardant à l'heure du goûtermoment apprécié par tous.(participation 2euros)

En février notre amie Renée Vadeboin ,nous a quittée après une longue maladie, c'était une fervente marcheuse et joueuse de cartes .



Le 16 Décembre 2015 a eu lieu le repas traditionnel de Noël à la salle polyvalente.

BONNE ANNEE A TOUS

Le Bureau

Club Informatique

Pour la rentrée d'octobre 2015, le club a enregistré 4 inscriptions de stagiaires extérieurs à la commune, portant le nombre de stagiaires à 9.



Photo prise lors de la Rentrée du 29/09/2015

Après 10 ans d'existence, le Club C@ram a contribué à l'initiation de plus de 60 Saint-Vincentais.

Saluons à ce sujet les fondateurs et intervenants du Club : René Mazoyer, Nadège Gardian, Jean Saint André (qui nous a quitté cette année) et Olivier Laprais, JP Pras, Mireille Nuno, Mickael Dufour.

C@ram s'ouvre aujourd'hui à des participants des communes voisines. A l'heure où l'on prône la Mutualisation des Moyens Intercommunaux, le Club C@ram en a fait une réalité.

Les cours ont lieu les mardis de 17h30 à 19h30, et sont dispensés par Eliane et Jean Pierre.

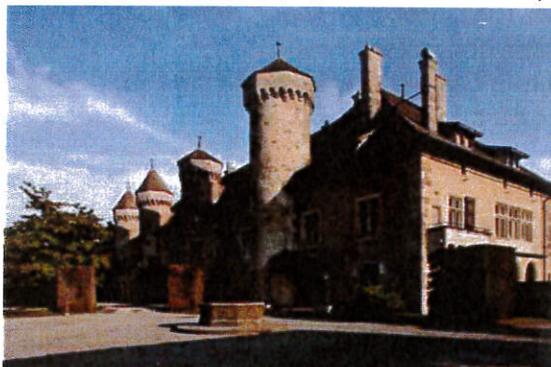
Contact : J.P.Parthiot 06.10.77.89.73

Club « Les Amis du Voyage »

Thème 2015 : Découverte des Rives du Léman du 26 au 28 juin 2015

Le départ était fixé de bonne heure depuis Saint Vincent pour rejoindre le Lac Léman.

Au cours de ce voyage, nous avons pu visiter des villages, une fromagerie à Morzine, visite du hâteau de Ripaille, suivie d'une dégustation de vin ; puis une promenade en bateau sur le lac d'Annecy.

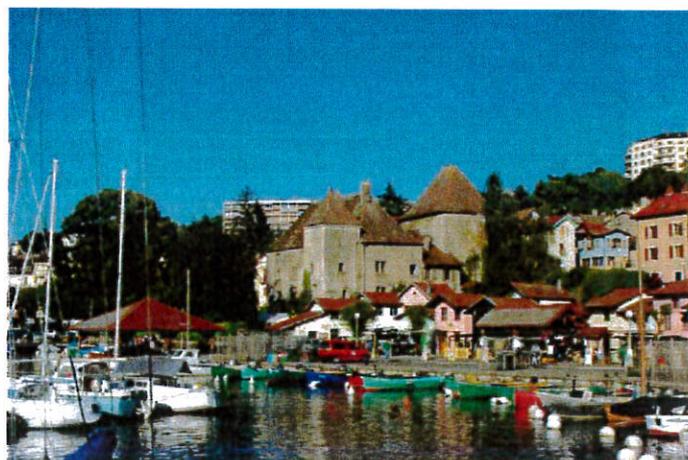
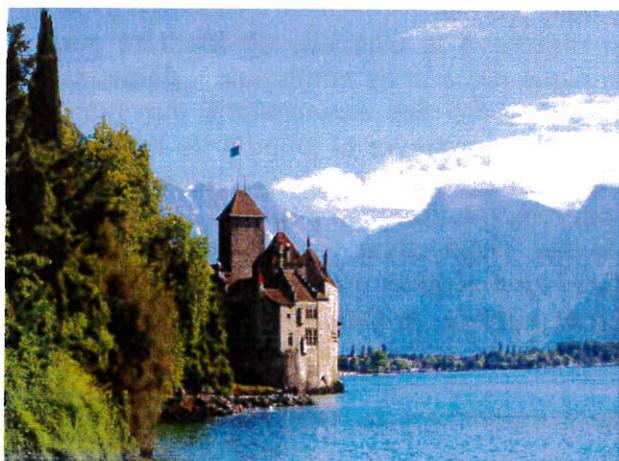


Enfin, nous sommes arrivés sur les rives du Léman.

Au cours de ces 3 jours le temps était au beau fixe.



Pour l'année prochaine, nous espérons de nouvelles personnes qui seront les bienvenues.



Le COMITE DES FETES

C'est une équipe quasiment renouvelée qui a pris les rennes cette année et assuré les manifestations traditionnelles :

Le Rallye de Charbonnières : s'est déroulé dans des conditions climatiques favorables qui ont permis à la nombreuse assistance d'apprécier le circuit dans sa totalité et de profiter de la buvette.

La Foire : On a pu compter sur la participation des commerçants du Bourg et des Filatures, ainsi que sur les forains habituels et de nouveaux venus qui ont élargi la palette de l'offre. Avec le beau temps, au rendez-vous, le succès a été complet.

Fête du cochon grillé : 200 repas ont été servis et le groupe « **Maxime et Bernard** » a de nouveau assuré une ambiance familiale.

La Marche des Cèpes : Pari tenu : avec ses 220 participants, la marche a pris des dimensions respectables !

Une nouveauté : le Comité a accueilli : **l'ensemble vocal « Luna'Tic »** qui a offert au public un répertoire de 30 chansons du jazz au latino en passant par le classique. Plus de 60 personnes réunies au Caveau ont applaudi une belle performance vocale.

CLASSES en 5

Au cours de cette année, les réunions, manifestations, casse-croûte et fou-rire ce sont enchaînés. Des amitiés se sont créées et les liens se sont resserrés.

Grâce à tout cela, cette journée du 30 mai 2015 s'est parfaitement bien déroulée sous un soleil, merveilleux et toujours avec une ambiance extraordinaire, nous avons passé une superbe journée. **La classe en 5** remercie tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations et toutes les personnes ayant aidé au bon déroulement de celles-ci. **A dans 10 ans pour de nouvelles aventures !!!**



CATM

La CATM a été endeuillée par le décès de deux des siens: Jean Saint-André le 10 mars 2015 à 75 ans, après une longue maladie.
et Bernard Demurger le 13 novembre 2015 à 76 ans.

Cérémonie du 11 novembre 2015 au cimetière

Celle-ci débute par la lecture de la lettre du ministre des anciens combattants par notre Maire.



Puis, énumération par les enfants des écoles des pompiers morts à la guerre.
Les musiciens de Thizy ont joué la sonnerie aux morts, accompagné « La Marseillaise » chanté par tous les présents et les enfants.
Puis François Lachaize a entonné le chant des Partisans. Deux gerbes ont été déposées au nom de la Commune et des pompiers.
La Mairie a convié à un vin d'honneur les participants. Puis les anciens combattants, leurs épouses et les veuves CATM partageront leur repas aux « Eaux Vives » à Magny.

10 septembre

Pour notre sortie annuelle, nous avons été véhiculées par les cars de la vallée d'Azergues.
Les « CATM » étaient pratiquement tous présents, accompagnés des veuves de nos camarades disparus.
Nous étions 45 intéressés [à découvrir le site](#)
En chemin nous nous sommes arrêtés pour visiter le caveau des *Vignerons Ardéchois Réunis*,
Suivi d'une dégustation de quelques vins (pas déplaisants du tout !), puis passage par la boutique attenante, ... très bien achalandée.
Second arrêt pour le déjeuner, à proximité du célèbre PONT D'ARC.
L'après midi visite de la caverne du PONT D'ARC (ouverte depuis le 4/05/2015)
Reproduction sublime de la grotte CHAUVET, aussi bien la caverne elle-même, que par ces représentations.
Retour à St. Vincent où nous nous sommes quittés après un parcours quelque peu fatigant.
Cependant tous ont trouvé le voyage très satisfaisant

CLUB NOTRE TEMPS

Depuis la parution du dernier bulletin Germaine LACOTE nous a quittés.

Nous avons accueilli une nouvelle adhérente : Yvonne MAZARD.

Nous avons fêté 2 conscrites des classes en 4 pour le repas de Noël : jeudi 18 décembre 2014

Simone CHAMPALLE 80 ans

Raymonde MURAT 70 ans

Elles nous ont offerts l'apéritif. L'après-midi nous avons eu la visite de Monsieur le Maire, nous le remercions.

30 avril 2015 : Repas de printemps

Restaurant « La Montagne » à Meaux-la-Montagne

11 juin 2015 : Escapade en Bourgogne

Matin : visite du musée de la Mine

Déjeuner : à bord du Trans-Bourgogne au Creusot

Après-midi : visite de la locomotive Schneider fabriqué en 1949. Dégustation des vins de Bourgogne avec rosettes et gougères. Retour à Saint-Vincent.

15 octobre 2015 : Repas d'automne à l'Auberge Meldoise.

PÊCHE

L'année 2015 est une année très importante pour le monde de la pêche puisque c'est l'année des élections des responsables des AAPPMA.

Pour ma part après 58 ans de présidence (jamais vu dans le monde de la pêche) je vais laisser ma place au 1^{er} janvier 2016.

J'ai pris les rênes de la société de pêche en janvier 1957 avec André GONDY comme secrétaire et Jean Louis GAY comme trésorier, ensuite j'ai vu passer beaucoup de collaborateurs Joany MATHIAS, Marcel JACQUET, Messieurs DUFOUR et BOUCHARD, Bebert FOUGERARD, Georges DESSEIGNE pendant plus de 20 ans, Roger VADEBOIN et André SAINT-PAUL.

Les problèmes nous en avons eu ?... Pollution du Reins au xylophène qui provenait de la société LACHIZE. Il n'est pas resté 1 poisson vivant des Filatures à la scierie Auplat à Magny.

Nous avons créé des ruisseaux pépinières que nous alevinons en truitelles à résorption de vésicule et que nous reprenons en pêche électrique en fin d'année afin de les relâcher dans le Reins. Nous avons opéré de la sorte pendant plus de 10 ans de pondération et le CSP (conseil supérieur de la Pêche) nous ont bien aidés et nous sommes arrivés à remonter petit à petit le cheptel du Reins.

Ensuite il y eu la création du plan d'eau des Filatures avec toutes ses péripéties ; achat des terrains et travaux que nous avons financé à 80 %. Problèmes de fuites qui sont à peu près résolus.

En 2015 le plan d'eau a été très fréquenté par les pêcheurs, le beau temps étant de la partie, et les tables souvent garnies après ce petit compte rendu, je tiens à remercier tous les amis qui m'ont secondé pendant ces 58 années et je souhaite à mon successeur d'obtenir autant de satisfaction et de plaisir à gérer cette partie du Haut Reins qui n'a jamais été si chère. Merci de m'avoir aidé et surtout de m'avoir supporté.



Les Entreprises de Saint Vincent de Reins

ACTUATEX	Négoce de tissus pour l'habillement Les Filatures tél 04 74 89 69 00
AULAS et FILS	Création et négoce de vêtements La Tuilière 04 74 89 60 17
BILLET FONTERET	Maçonnerie établissement secondaire à St Vincent, siège social à 69470 Thel Tél 04 74 64 80 25
DEVEAUX SA	Tissage destiné à l'habillement et tissage d'éponge Les Filatures Tél 04 74 89 69 69
GARDET	Horticulture, création et composition de bouquets de fleurs établis. secondaire siège social 69470 Thel Tél 04 74 64 82 47
MOULES et Outillages du Reins	Conception et réalisation de moules destinés à la plasturgie Les Filatures tél 04 74 89 67 51
MUGUET GRIZARD	Chaudronnerie et mécanique générale Le Grand Chemin 04 74 89 67 67
PERRAS	Nettoyage Industriel, location de bennes, tri Lieu dit Villette 07 74 05 24 68

Les Commerces de Saint Vincent de Reins

Une étude de marché du petit commerce de Saint Vincent est en cours

Pourquoi ?

Le petit commerce de proximité (c'est le cas dans nos villages) connaît des difficultés. Au niveau de la COR, la moitié des commerces dégagent des **revenus nets** très insuffisants.

S'assurer de la survie de nos commerces est un gage de pérennité, de l'attractivité du village.

Si nos commerces subsistent des installations de nouveaux venus pourront plus facilement être envisagées.

La Commune de Saint Vincent cherche à se donner les moyens de pérenniser ses commerces.

Comment peut-on apporter une aide à ces commerces ? :

- En les aidant à mieux cerner les freins à l'acte d'achat de la part des consommateurs.
- En comprenant mieux **POURQUOI** des saint Vincentais ne viennent pas dans nos commerces ?
- En recherchant les voies de progrès que nos commerces peuvent apporter, en termes d'offres (choix de produits), accueil,...
- En améliorant l'organisation, décoration du magasin...
- En facilitant la mise en place d'outils de mutualisation des achats.
- En participant à des évènements (tels que semaine commerciale, par exemple)

Dans cette optique, le Conseil Municipal a conclu un accord avec l'IUT de Roanne, (Institut Universitaire de Technologie), consistant à faire réaliser une enquête de marché par 4 étudiants dans le cadre d'une étude à réaliser au cours de leur seconde année.

Les enquêtes auprès de la population, consistent à rassembler le maximum d'informations, pour en tirer des enseignements, tant au profit des commerces que de la commune.

Les étudiants ont commencé leurs enquêtes lors de la soirée Beaujolaise (bien que nous étions venus pour faire la fête), certains d'entre nous ont gentiment accepté d'y répondre (avant que ne commence le repas).

Avec ce Bulletin Municipal vous trouverez cette enquête, et votre participation permettra d'affiner les premiers résultats, répondez y et déposez anonymement la réponse dans la boîte aux lettres de la mairie (bien sûr, si vous n'avez pas déjà été sollicités).

D'avance merci pour votre participation.

Les résultats de cette étude de marché seront portés à votre connaissance dans la presse locale et **sur** le site, à la fin du premier trimestre 2016.

Les Commerçants

Boulangerie Mayenson	5, rue Centrale Tél 04 74 64 62 59
Epicerie	13, rue Centrale Tél 04 74 89 68 03
Bar-Tabac-Presses-Pizzeria	4, place Centrale Tél 04 74 89 63 90
Le Relais du Reins	Les Filatures Tél 04 74 89 68 98
Domi Pizza	Magny Tél 06 88 83 86 71
Boucherie	21, rue Centrale (fermée momentanément)

Les artisans

Champalle	Menuisier Charpentier Tél 04 74 64 84 61
Instant Coiffure	Salon de coiffure 2, place Centrale Tél 04 74 05 68 10
Philnet Ph.Labrosse	nettoyage, espaces verts Les Marciaux Tél 04 74 89 62 17
Travaux Forestiers Cyril Fougerard	6, rue Primevères Tél 06 82 11 08 09
Travaux Forestiers Eric Fougerard	La Lièvre Tél 04 74 89 61 94
Coiffure à Domicile M.C. Labrosse	Les Marciaux Tél 04 74 89 62 17
Terrassement Robert Denis	Le Grand Chemin Tél 06 82 06 91 58
Charpente et vitraux P.Guillermin	La Place Tél 06 84 41 95 85
Stephane Veillard soudure	La Place Tél 06 78 64 86 26

Les Professionnels de Sante

Pharmacie Lemeunier	Le Bourg Tél 04 74 89 60 24
Pharmacie de garde	Tél 3237
Cabinet Médical Olivier Laprais	Place Centrale Tél 04 74 89 60 44
Infirmière Céline Corgier	2 Bd des Ecoles Tél 04 74 05 71 99
Infirmière Patricia Fernandes	2 Bd des Ecoles Tél 04 74 05 71 99

Les Agriculteurs

Le syndicat

Le 3 février, jour de la St Blaise, 17 adhérents du syndicat du Reins, se sont réunis à la salle des associations de St Vincent de Reins. Plusieurs sujets ont été évoqués et Romain Longefay directeur de la FDSEA est intervenu pour nous présenter la FDSEA (Fédération Départemental des Syndicats agricole) ainsi que son rôle à la fédération



Année 2015

Cette année a été pour les agriculteurs une année difficile.

- Nous avons tout d'abord subi une forte baisse des cours du lait, ce qui a entraîné divers manifestations, comme vous avez pu le constater.

- Ensuite, la sécheresse de juillet a entraîné une perte de marchandise, entre autre le maïs et le foin. Les animaux ont dû être nourri tout l'été au pré en utilisant les stocks réservés pour l'hiver.

- Suite à cela, s'est ajouté la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) ce qui ne facilite pas la vente de nos animaux et entraîne la baisse du prix de la viande.

Pour finir, nous voudrions vous dire que malgré les millions d'euros d'aide annoncés par l'état, cela représente en effet une grosse somme, seulement, une fois réparti sur le nombre d'exploitant, c'est insuffisant pour combler le manque de trésorerie des exploitations.



La Cuma des Sapins

Notre CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) est toujours aussi dynamique, avec chaque année de nouveaux adhérents venus des communes limitrophes, et du matériel renouvelé.



Installation

Début d'année 2015 Clément Déresse a repris l'exploitation de son Papa aujourd'hui jeune retraité. Nous lui souhaitons bon courage et bonne réussite.



Les agriculteurs vous remercient de les avoir lu et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

NOTRE EQUIPE...

13 AIDES SOIGNANTES 13
AUXILIAIRES DE VIE 33
AIDES A DOMICILE

NOS SERVICES...

SOINS INFIRMIERS
AIDE A LA TOILETTE
AIDE AU REPAS
AIDE AUX DEPLACEMENTS
AIDE AU MENAGE
ENTRETIEN DU LINGE AIDE
AUX COURSES
AIDE ADMINISTRATIVE
PORTAGE DE REPAS
TELEASSISTANCE

Le SISAD, c'est...



Service Intercommunal de Soins
et d'Aides à Domicile



1 conseil d'Administration
Des bénévoles
62 salariés
+ de 300 personnes aidées

Une association certifiée Qualité, Norme NF 311
Un travail d'équipe,
L'élaboration de Plans d'Aide sur-mesure,
Des interventions 7j/7,
Sortie d'hôpital à tout âge,
Des salariés formés, diplômés d'Etat, expérimentés
L'encadrement des salariés,
Le remplacement des salariés absents,
La création d'emplois stables et durables,
Des interventions régulière ou à la demande

Des prestations pour tous,
à tout moment et à tout âge

Renseignez-vous !

04 74 89 05 76

sisad.accueil@gmail.com



DISPONIBILITE
REACTIVITE
EXPERIENCE
PROFESSIONNALISME



La COR

La COR sera le premier janvier 2016 une communauté d'agglomération. Elle répondait déjà au premier critère requis : une population de plus de 50 000 habitants. *Domaines d'intervention :*

PISCINES La COR est désormais responsable des piscines du territoire.

TRANSPORTS La COR devient Autorité Organisatrice de la Mobilité

CULTURE La COR va encadrer la mise en place d'une école de musique intercommunale. Elle assurera la coordination entre les écoles de musique déjà présentes sur l'ensemble des communes. Elle a également la responsabilité des actions de développement culturel et des manifestations organisées localement en partenariat avec le CCAB, le Théâtre de Villefranche, la Biennale de Danse à Lyon.

Elle va assurer également le développement de l'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de développement culturel avec l'Etat (DRAC) ainsi que la gestion des musées de France et des aides aux musées associatifs du territoire.

Ne manquez pas en 2016...

> **La Plateforme locale de l'habitat** : Pour vous soutenir et vous accompagner dans vos travaux de rénovation énergétique n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la plateforme de la COR au 04.74.05.51.13

> **Les évènements proposés en lien avec l'office de tourisme du Beaujolais Vert** : randonnées, manifestations sportives, spectacles, concerts....

> **Les Actions culturelles** : les cafés en fête en février et mars, les spectacles organisés par la COR dans le cadre du projet Re-tissons le territoire, le défilé de la biennale de la danse, les spectacles jeunesse.....

Retrouvez, toutes les dates et les actualités sur le site internet : ouestrhodanien.fr.

Centenaire 1914-1918

Le 21 décembre 1915 lors de la bataille de l'Hartmannswillerkopf en Alsace, deux poilus Saint-Vincentais meurent le même jour au même endroit...



Marius Jules NONY et Claude Victor DULAC



Marius Jules NONY est né le 24 Avril 1892 à St Vincent de Reins, fils de Victor Simon Nony et de Marie Julie Lachaize, 3ème enfant d'une fratrie de sept, frère aîné de Louis et Joseph Nony qui furent maçons dans notre village. En 1911, Marius travaille dans l'entreprise familiale de maçonnerie de son père Victor situé route de Thizy.

Il est incorporé le 10 Octobre 1913 au 23° Régiment de Bourg En Bresse. Le 31 juillet 1914, sous la menace croissante des préparatifs allemands, l'ordre de mise en route des troupes est donné. Le 23° RI quitte Bourg en train le 1er août et commence ainsi la campagne de quatre années de guerre.

Le régiment arrive à Remiremont (Vosges) le 2 août. A la suite des combats du 9 août sur Illzach et Pfastatt et après avoir résisté pendant 3 heures aux attaques d'infanterie et d'artillerie allemandes le 1er bataillon dans lequel se trouve Marius est cité à l'Ordre du Régiment. Il faut parer au plus pressé et arrêter l'invasion. C'est dans ce but que le 23°RI porté dès le 24 août par une marche de nuit dans la région de Soultz gagne le 26 la vallée de Munster, franchit, le 28, le col de la Schlucht et arrive, le 29, dans la région de Gérardmer. Le dimanche 30 août, à 4 heures du matin, le 23e quitte Gérardmer pour prendre part à la bataille dite de Saint-Dié.

Commence alors une guerre de tranchées qui va durer plus d'un an, d'octobre 1914 à décembre 1915.

Le 22 juin 1915 le premier peloton de la 1ere compagnie du 23° RI, sous les ordres du lieutenant MATHON se maintient héroïquement à la côte 627; pendant quatre heures sous un feu écrasant d'artillerie, il ne s'est replié que sur le point d'être entouré de toutes parts, cédant le terrain pied à pied après avoir perdu plus de la moitié de son effectif et son chef.

« Marius Nony malgré la proximité de l'ennemi a continué de lancer des grenades jusqu'à épuisement de munitions avec le plus grand calme et un merveilleux sang froid, a tué d'un coup de baïonnette l'allemand qui venait de tuer son lieutenant, le Lt MATHON. » Il est cité à l'ordre de l'armée.

Le régiment prend part à une attaque que la 66e Division prépare, pour le 21 décembre, sur le sommet même de l'Hartmannswillerkopf. Les Allemands ripostent aussitôt par un tir d'artillerie concentré d'une violence inouïe. Ce 21 décembre 1915 entre 9h 20 et 14h20 le Sergent Marius Jules Nony, 23 ans, est tué sur le massif de l' Hartmannswillerkopf.

« Sous-officier d'une bravoure exceptionnelle s'est toujours distingué par son courage et son entrain. Mort glorieusement pour la France au moment où à la tête d'un groupe de volontaires il faisait une reconnaissance des tranchées ennemies. »

Nom	<i>Nony</i>
Prénoms	<i>Marius Jules</i>
Grade	<i>Sergent</i>



Un grand merci à Roger Nony et Pierre-Henri Guillaume pour les documents sur leurs aïeux.

Claude Victor DULAC est né le 2 janvier 1894 à St Vincent de Reins, fils de Jean Lucien Dulac et de Justine Marie Ovize.

Il est incorporé le 8 septembre 1914. Le 7 janvier 1915 sa compagnie part renforcer le 152^e régiment d'infanterie.

Le 21 décembre 1915, Claude Victor Dulac, 21 ans, est tué lors de la bataille de l'Hatmannswillerkof.



Extrait du Journal de manœuvres et d'opérations du 152^e RI, citant les régiments présents à l'Hartmannswillerkopf, puis décrivant l'attaque.

Après un violent bombardement de notre artillerie, qui dura 5 heures et détruisit en grande partie les organisations allemandes de première ligne, l'attaque se déclencha à 14 heures 30. Notre artillerie allongea à ce moment son tir, sans en modifier la cadence.

Pendant 5 heures furent pratiqués dans les tranchées de départ, par un temps très froid et très humide, les hommes ne se départirent pas de leur attitude enthousiaste et joyeuse, leur moral et leur survenue et l'élan de l'attaque fut vraiment magnifique.

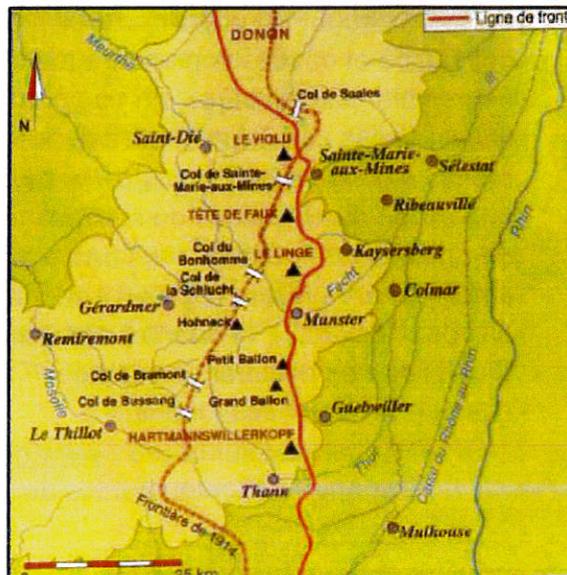
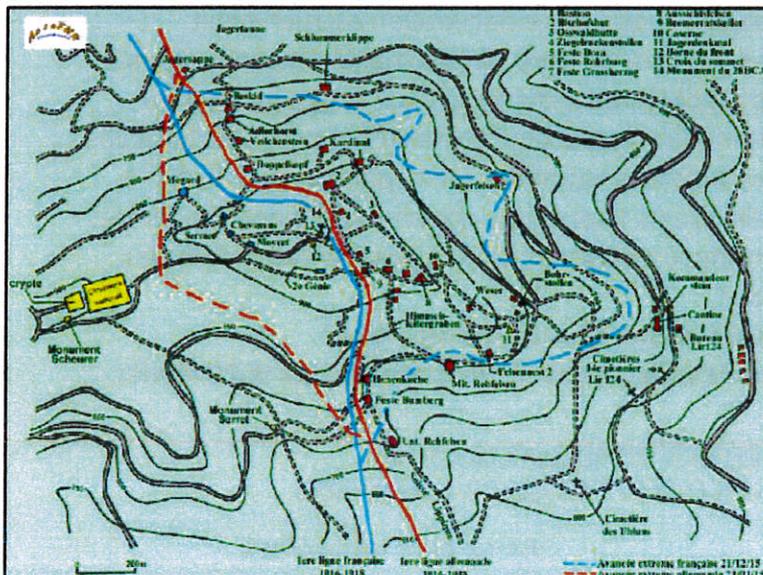


Les restes d'une tranchée visibles encore aujourd'hui.

L'attaque française du 21 décembre 1915 fut la plus importante de toute la guerre au Hartmannswillerkopf. Elle engagea seize bataillons et 239 pièces d'artillerie soit un canon pour 13 mètres de tranchée allemande ! Les canons tonnèrent cinq heures durant et envoyèrent plus de cinquante mille obus sur les positions adverses.

Toutes les communications allemandes furent détruites. Les Allemands engagèrent alors toutes leurs troupes disponibles dans la bataille et ne disposèrent plus d'aucun élément de réserve pour la suite. Ils furent vite débordés et leurs pertes furent considérables. Des milliers de cadavres des deux camps jonchent alors le champ de bataille, les Français font 1358 prisonniers de guerre dont 26 officiers.

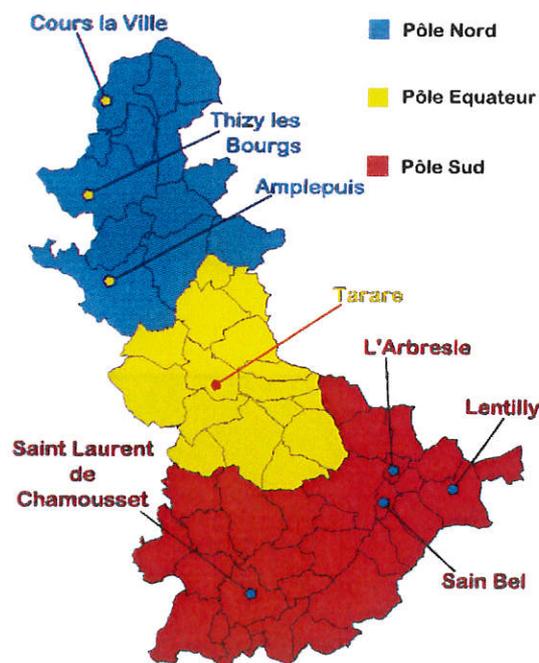
www.Histoire-pour-tous.fr



MISSION LOCALE

La Mission locale est une association dont l'objet est l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Elle est divisée en 3 pôles (Nord, Équateur, Sud) où les jeunes sont accueillis dans le cadre



d'un suivi sur rendez-vous ou en ateliers collectifs. L'intervention de la Mission locale va de la recherche d'emploi à des problématiques liées au logement, à la santé, à la mobilité ou à la formation. Entre 350 et 400 jeunes sont reçus chaque année sur le Pôle Nord, jeunes qui sont parfois dans des situations difficiles.

Par exemple, 55 % d'entre eux vivent avec moins de 300 € par mois, seulement 43 % ont une voiture ou un scooter, et 70 % vivent encore chez leurs parents ou chez des tiers (famille, amis).

4 conseillers reçoivent les jeunes sur Thizy, Amplepuis et Cours la Ville pour les accompagner et construire avec eux leur parcours dans leur globalité.

En 2014, année économique difficile, 191 jeunes accompagnés ont accédé à un emploi, dont 77 sur un CDI ou CDD de plus de 6 mois. 45 sont partis en formation.

La Mission locale, c'est aussi des ateliers proposés toutes les semaines pour aider les jeunes à créer

leur CV, leurs lettres de motivation et à rechercher des offres d'emploi.

La Mission locale peut apporter ponctuellement des aides d'un montant certes limité mais pouvant jouer un rôle de coup de pouce. En 2014, ce sont plus de 37 000 € qui ont été versés à des jeunes accompagnés par la Mission Locale.

Cette année, nous lançons sur Thizy de nouveaux ateliers axés sur la découverte des métiers pour permettre de mieux construire son projet professionnel, ainsi que des ateliers sur la maîtrise des outils numériques.

La Mission locale s'implique aussi fortement dans des opérations partenariales sur le logement, la mobilité, la santé ou le décrochage scolaire.



DECLARATION des RUCHES : Tous concernés

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Pourquoi déclarer ? Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ? **Tous les détenteurs de ruche**, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ? **Tous les ans**, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

Renseignements utiles

	Téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Médecin Olivier LAPRAIS	04.74.89.60.44	9h à 12h et sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	le matin sur RV		
Pharmacie LEMEUNIER	04.74.89.60.24	9h à 12h 14h30 à 19h00	9h à 12h 14h30 à 19h00	9h à 12h	9h à 12h30 14h30 à 19h00	9h à 12h30 14h30 à 19h00	9h à 12h	Pharmacie de Garde: 3237	
Infirmières: Céline CORGIER et Patricia FERNANDES	04.74.05.71.99	Sur Rendez-vous et à domicile							
POMPIERS et Services de Garde	Appel d'Urgence, faites le 18 (ou le 122) Alerte Frelons contacter par mail : amicalepompiersstvincent@gmail.com								
Mairie	04.74.89.60.15	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 12h 14h30 à 17h30	fermé	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 11h	fermé	
La Paroisse	En cas de décès , en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, veuillez appeler le 06 77 91 99 66 Découvrez les Informations relatives aux horaires sur les panneaux d'affichage sur la porte de l'église et sur le site de saint vincent: saint-vincent-de-neuilly.com en page La paroisse								
La Poste	04.74.89.66.85	14h30 à 17h	9h à 12h	fermé	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		
Services de Cars (aux arrêts officiels)	Cars du Rhône, 6 arrêts : Les Filatures - Le Pont de la Côte - La Goutte - Le Bourg - La Casse Froide - Magny - Il est possible, de monter dans les cars scolaires La COR doit reprendre les prestations des Cars à la demande se renseigner au au : 04 74 05 06 60								
Boulangerie	04.74.64.62.59	fermé	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	7h00 à 12h30 15h30 à 19h00	Dimanche 7h à 12h30	
Boucherie	En attente d'une Réouverture								
Epicerie	04.74.89.68.03	fermé	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h00 à 12h00 fermé	
Bar-Tabac-Presse	04.74.89.63.90	6h30 à 20h00	6h30 à 20h00	6h00 à 13h00 fermé l'après midi	6h30 à 20h00	6h30 à 20h00	8h00 à 21h00	8h00 à 21h00	
Coiffure	04.74.05.68.10	fermé	fermé	fermé	8h00 à 19h00	8h00 à 19h00	7h30 à 16h00	fermé	
Bar casse croute Filatures	04.74.89.68.98	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 13h00	8h00 à 13h30 fermé	
Pizzeria Dorné (Magny)	04.74.89.62.24	fermé	fermé	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	fermé	
Bibliothèque Municipale	pas de téléphone	fermé	fermé	16h00 à 18h00	fermé	fermé	10h00 à 12h00	10h00 à 11h00	
Judo Club	Les cours ont lieu le mercredi de 17h à 18h ,de 18h à 19h et de 19h à 20h30								
Club Informatique	06.10.77.89.73	Les cours ont lieu les mardis (sauf vacances scolaires) de 17h30 à 19h30 Des stages peuvent être réalisés sur demande							
Gym	les cours ont lieu le mardi de 18h45 à 20h15								
Déchèterie de St Vincent	1 samedi sur 2 de 9h30 à 12h00 (voir journées en mairie)								
Déchèterie de Cours	8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	fermé	8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	fermé	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	fermé	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

17 janvier	Municipalité	Vœux du maire	11H30	Salle Polyvalente
06 février	OGEC Ecole Champagnat	Concours de belote	14H00	Salle Polyvalente
21 février	Chasse	Repas de la chasse		Salle Polyvalente
05 mars	Boules des Filatures	Challenge Burnichon	8H00	Boulodrome Amplepuis
12 ou 19 mars	Comité des Fêtes	Soirée St Patrick	20 H 00	Salle Polyvalente
mi-mars	A.P.E.L Ecole Champagnat	Vente de Fleurs	14H00	Salle Polyvalente
23 avril	Comité des Fêtes	Rallye de charbonnière		Journée entière
06 mai	Boules des Filatures	Concours de boules	7H30	Boules des Filatures
07 mai	Comité des Fêtes	Foire	JOURNEE	Village
08 mai	Boules des Filatures	Fanion	8H00	Boules des Filatures / Bourg
21 mai	Classes en "6"	Fête des classes	JOURNEE	Salle Polyvalente
18 juin	Sapeurs Pompiers	Bal des pompiers	22H00	Espace loisirs
25 juin	Ecole Champagnat	Fête de l'école	15H00	Salle polyvalente
2 et 3 juillet	Comité des Fêtes	Fête patronale		WEEK END
Fin juillet	Boules des Filatures	Concours sociétaires et amis		Boules des Filatures
25 septembre	Comité / Groupe des marcheurs	Marche pédestre	JOURNEE	Salle des associations
06 novembre	APEL/OGEC	Loto des écoles	14H00	Salle Polyvalente
19 novembre	Classes en "7"	Soirée Beaujolaise	20H00	Salle Polyvalente
03 décembre	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe		Salle Polyvalente
11 décembre	Sapeurs Pompiers	Arbre de Noël		Salle Polyvalente
16 décembre	A.P.E.L Ecole Champagnat	Arbre de Noël		Ecole Champagnat